"C'est la Saint-Valentin, et c'est bien d'amour dont on parle aujourd'hui. De respect des uns et des autres, d'amour des métiers, des responsabilités, des promotions". C'est ainsi que Najat Vallaud-Belkacem a débuté son discours ce midi, avant de signer la convention "Territoires d'excellence en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes". Un document co-signé par Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées, et Olivier Dugrip, recteur de l'Académie de Toulouse.

Objectif ce cette signature : réaliser l'égalité professionnelle dans les TPE et PME et favoriser la mixité dans les filières et les métiers.

Najat Vallaud-Belkacem a également ouvert le premier comité de pilotage régional de l'expérimentation pour l'égalité professionnelle. Pour mener cette expérimentation, 9 régions ont été choisies en fonction "de leur volontarisme et de leur expérience en la matière" selon la ministre.

**Etat des lieux**

"Temps partiel non choisi, salaires plus faibles, difficile accession aux responsabilités… Les inégalités sont toujours présentes au sein des entreprises" regrette Nadia Pellefigue, vice-présidente de la Région en charge des finances et de l'égalité femmes / hommes, pour qui il est temps de prendre des mesures "concrètes". Pour Najat Vallaud-Belkacem, "les femmes ont l'impression qu'il faut qu'elles fassent leurs preuves, qu'elles travaillent plus que les hommes pour s'insérer".

En effet, en Midi-Pyrénées selon l'INSEE :

- le taux d'emploi des femmes est de 60,5% contre 68% pour les hommes
- 32% des femmes actives sont à temps partiel contre 7,2% pour les hommes
- 77,4% des employés sont des femmes contre 36,8% pour les cadres
- l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est de 19,7%
- 56% des femmes ont un niveau de diplôme équivalent au bac contre 46% des hommes

**Les solutions "innovantes"**

"Soyez des poils à gratter, imaginez des solutions innovantes pour lutter contre le sexisme" a plaidé Najat Vallaud-Belkacem, citant l'exemple de la société Athos (Saint-Martin du Touch), visitée le matin même "où la direction assume d'avoir procédé à un recrutement de femmes, et les a formé, leur a donné l'appétence pour les métiers de l'aéronautique auxquels elles n'avaient pas pensé".

La convention doit permettre d'encourager ce genre d'initiatives. "La Région finance déjà des formations, précise Martin Malvy, mais ce document nous engage auprès de l'État. Pour Henri-Michel Comet, préfet de Haute-Garonne, "il s'agit de financer toutes les initiatives qui iront dans le bon sens, il n'y a pas d'enveloppe prédéfinie". La ministre a indiqué que l'État consacre 18 M€ aux 9 régions signataires de la convention.

Concrètement le plan d'actions comprend :

- des actions de sensibilisation, de formation, d'accompagnement et de contrôle dans les TPE /PME "même s'il ne s'agit pas d'être coercitif" précise la ministre des Droits des femmes.
- des événements sur la découverte des métiers, de la sensibilisation dans les lycées et dans les fédérations professionnelles, une enquête spécifique auprès de filles et de garçons sur les déterminants de l'orientation professionnelle. "On demande aux jeunes de s'orienter à l'âge de 15 ans quand ils n'ont aucune idée des métiers qui existent. Il faut montrer aux filles qu'elles peuvent aller vers des carrières scientifiques et aux garçons qu'ils peuvent aller vers le social" selon Martin Malvy.

Autre objectif affiché de la convention : ne pas laisser les bénéficiaires du congé parental s'éloigner durablement de l'emploi.

**Et la vie privée dans tout ça ?**

"La répartition des tâches domestiques est le nœud du problème" soupire Najat Vallaud-Belkacem qui estime qu'on ne pourra pas avancer tant que cela ne sera pas réglé. "Personne ne peut assurer, durablement, une double journée : emploi professionnel et tâches domestiques." Avouant dans un sourire que la politique est chronophage et qu'elle n'est "pas un exemple" en matière de gestion de la vie privée, la ministre a appelé les jeunes filles à "installer l'égalité de traitement dans leur couple".

**Sophie Arutunian**

**En savoir plus :**

Najat Vallaud- Belkacem a visité dans l'après-midi une école de Saouzelong, à Toulouse, où elle a rencontré l'association Liberté aux Joueuses, présidée par l'ancienne footballeuse professionnelle Nicole Abar. C'est elle qui est à l'origine de la démarche nationale "l'ABCD de l'égalité".

Ce programme s'adresse à l'ensemble des élèves de la grande section de maternelle au CM2 et à leurs enseignants, et vise à déconstruire des stéréotypes de genre. Une documentation pédagogique, coproduite par le ministère des droits des femmes et le ministère de l'éducation nationale, sera mise à la disposition des enseignants sous forme physique et numérique. Cet outil pédagogique permettra de travailler sur les connaissances, les attitudes et les comportements des enseignants et des élèves en matière d'égalité filles-garçons et sera accompagné d'une formation. En cours d'élaboration, il sera expérimenté à la rentrée 2013 dans cinq académies (dont celle de Toulouse) et fera l'objet d'un protocole d'évaluation pour être généralisé dans toutes les écoles à la rentrée 2014.